

# VIBRANT HOMMAGE À CEUX QU’ON APPELAIT LES HIRONDELLES

A Genève, l'exposition «Nous, saisonniers, saisonnières...» revient sur les conditions de vie de celles et ceux qui ont construit la Suisse. Et apporte un éclairage sur les travailleurs migrants d'aujourd'hui. Visite

Aline Andrey

A cette époque, pas si lointaine, soit de 1931 à 2002, tout comme les hirondelles, des milliers de saisonniers s'apprétaient à rentrer au pays. Après trois mois d'hiver sur leur terre, auprès de leur famille, ils revenaient au printemps. A la frontière, ils subissaient un contrôle médical, dont des radiographies des poumons pour détecter une éventuelle tuberculose. Un moyen pour l'économie suisse d'assurer que les travailleurs venus d'Italie, d'Espagne, des pays de l'ex-Yougoslavie ou du Portugal étaient en bonne santé. Dans leur permis A, le nom de leur employeur pour les neuf mois à venir, dont ils ne pouvaient changer. Une condition restrictive, en plus de l'interdiction de changer de canton et de faire venir leur famille. Sans compter, entre autres abus, les heures supplémentaires non payées, le travail clandestin durant l'hiver et un taux d'imposition injustement surévalué...

C'est à cette histoire contemporaine que nous convient les Archives contestataires, le Collège du travail et le collectif Rosa Brux, avec pour ambition de «développer un autre regard sur les migrations d'hier et d'aujourd'hui», à travers l'exposition intitulée «Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019» au Commun à Genève. En guise d'entrée, un vestiaire où sont suspendus des vêtements de travail, d'hier et d'aujourd'hui, rappelant que les travailleurs et les travailleuses issus de l'immigration contribuent à la prospérité de Genève et de la Suisse, dans les branches de la construction, de l'industrie, de l'agriculture, de l'hôtellerie ou encore de l'économie domestique.

Une exposition comme un outil pour se souvenir, mais aussi pour sensibiliser les nouvelles générations, comme en ce mercredi matin où une classe de gymnase (collège) commence la visite.

## DU PRÉSENT AU PASSÉ

Le guide, notamment auteur d'un travail de bachelier sur les Colonies libres italiennes, Yannick Gilestro, connaît déjà les 24 élèves, de 15 à 16 ans, présents en cette matinée puisqu'il s'est rendu en octobre dans leur classe (et d'autres) pour mener un atelier. Au programme de celui-ci: l'écriture d'une lettre, soit biographique autour de leur migration ou de celle de leur famille, soit fictive dans une projection futuriste. Des textes émouvants révélant autant la forte mixité des origines des élèves que leur sensibilité particulière à la problématique des réfugiés climatiques. Les visiteurs peuvent lire



Le 7 avril 1970, 200 saisonniers espagnols de l'entreprise de construction Murer se mettent en grève pour dénoncer leurs conditions de logement inacceptables et des salaires inférieurs à ceux convenus. Après cinq jours d'arrêt et une grande manifestation de solidarité, ils obtiennent entre autres une hausse de leur paie et la réintégration des ouvriers licenciés pour avoir cessé le travail.

ces textes dans la salle du rez-de-chaussée de l'exposition consacrée aux migrations d'aujourd'hui et à la précarité des quelque 10 000 sans-papiers à Genève, malgré l'opération de régularisation Papyrus. Au premier étage, l'exposition nous convie à un voyage dans le passé, chronologique, avec de nombreuses archives, dont des affiches d'époque, qui retracent l'évolution du statut de saisonniers et les initiatives lancées contre les travailleurs immigrés. Des textes enrichis par les très belles photographies de l'agence Interfoto et de Jean Mohr. Sur de petits ou de larges écrans, des films et des reportages rappellent la tristesse des départs, les conditions précaires de logement ou encore la présence d'enfants clandestins cachés par leurs parents.

## AVEC LES SAISONNIERS

En guise de préambule, Yannick Gilestro rappelle aux étudiants que cette exposition ne se veut pas sur les saisonniers, mais avec. Ce qu'illustrent à merveille les témoignages de saisonniers et de saisonnières recueillis par la réalisatrice Katharine Dominici et projetés sur un large écran. La pointe de l'iceberg de cette histoire migratoire qui concerne pas moins de 7 millions de personnes saisonnières entre 1931 et 2002. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, les règles changent en fonction des besoins. «La constitution de la CEE en 1957 marque un léger assouplissement dans la politique de la Suisse face aux Italiens, afin d'éviter que ceux-ci ne se tournent plutôt vers la France qui propose alors de meilleures conditions de travail», indique le médiateur. Au lieu de dix ans pour obtenir le permis B, on revient à cinq ans. Et la durée pour le regroupement familial est diminuée de moitié, de trois ans à une année et demie. Le boom des saisonniers dans les années 1960 s'accompagne d'initiatives xénophobes portées par l'Action nationale de Schwarzenbach (demandant des quotas), que le peuple rejettera. «Si l'initiative était passée en 1970 – rappelons

qu'elle a été refusée par 54% des votants et que le taux de participation de 75% est historique – plus de 300 000 immigrés auraient dû rentrer, des permis A et des permis B, explique Yannick Gilestro. Les affiches et les discours de l'époque montrent que cette initiative et d'autres ont été refusées pour des raisons économiques uniquement. Les saisonniers, c'étaient des mains avant d'être des humains.» Devant des photos des contrôles sanitaires et des poumons radiographiés, le médiateur rappelle qu'entre 1000 et 5000 saisonniers pouvaient arriver chaque jour à la gare de Genève, au début de la saison, d'où la multiplication des postes de santé. «Ces visites étaient ressenties comme très humiliantes», ajoute Yannick Gilestro tout le grand-père, saisonnier italien, en a encore les larmes aux yeux lorsqu'il évoque ces moments. Un peu plus loin, le médiateur montre une photo représentant un ouvrier derrière une machine: «Cette image a été prise ici même. Car nous sommes dans une ancienne usine de machines à instruments de précision.» A Genève, la fin du statut de saisonnier tombe en 1993. Au niveau fédéral, cela n'arrive qu'en 2002, grâce à la signature de l'accord sur la libre circulation des personnes pour les ressortissants des pays de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

## OUVRIR LE DIALOGUE

Pour les élèves, il est déjà l'heure du retour en classe. Anouk est enthousiaste: «J'ai adoré l'exposition. C'est superintéressant. Mes grands-parents viennent d'Algérie et je sais qu'ils ont galéré en France avant de venir en Suisse. Mais ici aussi, les conditions de vie des saisonniers et les critères pour le permis A, c'était abusé! Je ne pensais pas que c'était aussi dur.» A ses côtés, Flavia, Suisse mais ayant quitté le Pérou il y a trois ans, ajoute: «Ce qui me frappe, c'est que cela a duré très longtemps et a touché beaucoup de personnes.»

Pour leur professeure, Séverine Garat, aborder en classe les questions liées aux migrations est essentiel: «Majoritairement, les élèves, ici à Genève, ne sont pas seulement Suisses. Ce passé doit aussi résonner avec la situation actuelle, notamment les femmes sans-papiers dans l'économie domestique qui sont exploitées.» Elle-même Française, au bénéfice d'un permis B, souligne, en touchant du bois: «Lorsque je renouvellerai mon permis, je devrai prouver que j'ai les moyens de faire vivre ma famille à Genève.» A ses côtés, Yannick Gilestro, de la 3<sup>e</sup> génération, est en train de faire les démarches pour sa naturalisation, mais demande dans une lettre la naturalisation automatique. «Mon grand-père a été saisonnier, puis mon père. Mes parents ont obtenu le permis C. Pour ma part, je souhaite pouvoir voter et m'impliquer politiquement. Mais je comprends que certains de mes compatriotes estiment qu'on devrait leur donner la na-

## L'exposition en pratique

**Lieu:** Espace d'exposition Le Commun, rue des Bains 28, mais l'entrée se fait par celle du Mamco, à Genève, jusqu'au 24 novembre 2019, du mardi au dimanche de 11h à 18h.

Des visites commentées sont proposées les samedis de 11h à 12h30.

**Quelques événements, parmi d'autres:**

**Mardi 19 novembre**, 19h-21h, Maison des associations, rue des Savoies 15, Genève: rencontre-débat «Conditions de travail en Suisse et migrations, hier, aujourd'hui, demain» qui portera sur les conséquences des dispositions de l'accord-cadre avec l'Union européenne qui sont susceptibles de les affecter. Avec Marianne Halle, chargée de communication et des relations extérieures au Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, Jacques Robert, ancien secrétaire de la FOBB, du SIB et d'Unia.

**Mercredi 20 novembre**, 18h30, Cinéma CDD, sentiers des Saules 3: Projection de *Le vent de septembre* du réalisateur Alexander J. Seiler (2002) sur des anciens saisonniers dans la région des Pouilles.

**Jeudi 21 novembre**, 18h30-20h30, foyer du Théâtre Forum Meyrin, place des Cinq-Continents 1, Meyrin: projection des films *Lettres ouvertes* de Katharine Dominici et *Les traces* de Pablo Briones témoignant de la migration d'hier et d'aujourd'hui, suivie d'un échange avec les réalisateurs.

L'exposition et les événements sont gratuits. Pour la liste complète des activités: [www.expo-saisonniers.ch](http://www.expo-saisonniers.ch)



Un vaste espace, dans une ancienne usine, accueille cette exposition hommage à des hommes et des femmes, saisonniers et saisonnières, ayant bâti et fait prospérer le pays.



Saisonniers devant le service sanitaire de la frontière à Genève le 5 septembre 1969.



Aperçu des photos exposées.

# «Un geste insuffisant»

Amnesty International s'indigne de la peine infligée à Lisa Bosia Mirra, qui avait aidé des réfugiés à franchir la frontière italo-suisse, même si la sanction a été allégée

Sonya Mermoud

«La solidarité n'est pas un crime.» Dans un communiqué de presse publié le 31 octobre dernier, Amnesty International déplore le «geste insuffisant» de la justice effectuée à l'égard de Lisa Bosia Mirra. La Cour d'appel de Locarno a allégé la peine infligée à la militante qui avait été condamnée en 2017 par le Tribunal de Bellinzona pour avoir aidé, l'été précédent, une vingtaine de migrants à franchir la frontière italo-suisse, pour la plupart des mineurs non accompagnés. Elle a ainsi acquitté la travailleuse sociale de l'accusation d'aide au séjour illégal, mais a maintenu celle relative à l'aide à l'entrée et à la sortie illégales. Elle a encore, précise toujours l'ONG, réduit la sanction pécuniaire de 8800 à 2200 francs et supprimé l'amende de 1000 francs. Ce verdict fait suite au procès en appel qui s'est tenu le 10 septembre dernier. Lisa Bosia Mirra a annoncé qu'elle allait saisir le Tribunal fédéral.

## SELON SA CONSCIENCE...

«La Cour de Locarno a confirmé que le fait d'accueillir un migrant clandestin en Suisse pour quelques jours n'est pas punissable», commente Pablo Cruchon, responsable de la campagne Migrations pour Amnesty International. Le collaborateur de l'organisation souligne aussi

que l'instance n'a pas davantage jugé condamnable la sustentation d'un étranger en difficulté, l'offre d'une assistance médicale ou de conseils juridiques à un immigrant clandestin sur le point de franchir la frontière. «C'est un pas dans la bonne direction. Toutefois, la peine infligée à Lisa Bosia Mirra demeure inscrite dans un casier judiciaire. Or, elle n'est ni une passeuse ni une criminelle, elle n'aurait jamais dû être poursuivie et condamnée en première instance. Désespérée face au désespoir des jeunes rencontrés à la gare de Côme, et face aux violations de leurs droits de la part des autorités suisses et italiennes, l'ancienne élue tessinoise n'a eu d'autres choix que d'agir selon sa conscience, même si cela impliquait de violer la loi.» Pour l'ONG, les pouvoirs judiciaires des différents cantons devraient cesser toutes poursuites et toutes sanctions envers des personnes s'engageant en faveur des migrants, indifféremment de leur statut. «L'article 18 du Code pénal prévoit une possibilité de supprimer la peine lorsque l'auteur d'un acte illicite l'a commis pour préserver autrui d'un grave danger. Pourtant, les autorités judiciaires se sont abstenues d'acquitter Lisa Bosia Mirra», déplore encore Pablo Cruchon.

## EN FINIR AVEC LE DÉLIT DE SOLIDARITÉ

Rappelons que l'ancienne députée socialiste avait, durant l'été 2016, porté secours aux réfugiés



Il y a tout juste deux ans, Lisa Bosia Mirra a organisé une marche de 1000 kilomètres tout au long de la frontière suisse pour sensibiliser la population à la politique migratoire et à la situation des réfugiés. Ici (veste rose) lors de l'étape reliant Saint-Aubin à Yverdon.

# A quand Papyrus dans le canton de Vaud?

Lors que des extraits du reportage «Opération Papyrus, pour en finir avec le travail au noir», réalisé par Béatrice Guelpa et Juan Lozano pour *Temps Présent*, tournent en boucle dans l'exposition «Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019», dans le canton de Vaud une pétition est toujours en cours pour qu'un tel projet puisse y voir aussi le jour (voir pétition en page 4). Elle a été lancée cet été par la Plateforme papyrus Vaud regroupant des organisations de soutien aux migrants, des Eglises, des syndicats (dont Unia) et des partis de gauche. Entre 9000 et 15 000 personnes sans statut légal vivent dans le canton de Vaud dont la grande majorité travaille et vit ici depuis de nombreuses années, et dont les enfants sont scolarisés.

La Plateforme papyrus Vaud rappelle que ces travailleuses et ces travailleurs font preuve d'une très bonne intégration professionnelle notamment dans l'économie domestique, l'hôtellerie-restauration, l'agriculture et la construction et ainsi contribuent au bon fonctionnement de l'économie suisse. Or, si ces personnes cotisent aux assurances sociales, elles ne bénéficient d'aucune protection. Et, en 2018, seules 59 régularisations ont été obtenues dans le canton. Pour la Plateforme, il est grand temps de reconnaître l'apport essentiel de ces travailleuses et de ces travailleurs, et de répondre «à une exigence de justice, ainsi qu'à un devoir de protection des personnes en situation irrégulière particulièrement exposées à toutes formes d'abus». ■ AA



Vêtements d'hier et d'aujourd'hui. Pour accueillir le visiteur.



Le groupe d'élèves emmené par Yannick Gilestro, qui a aussi participé à la mise sur pied de l'exposition.



Le permis A a disparu. Mais il en reste bien d'autres...



Aperçu des photos exposées.